



# Le monde d'avant, mais en pire ?

Dès à présent, on le constate : des conditions de travail ou de chômage encore pires qu'avant la crise COVID19. Alors que le port permanent du masque et les gestes barrières bouleversent nos vies et notre vie au travail, il faudrait continuer à produire comme avant!

- Même productivité ! Même si on répond au téléphone masqué et casqué, qu'on doit se répéter pour se faire comprendre, qu'on a besoin de plus de pauses pour respirer sans masque et que rien n'est prévu.
- Même productivité, malgré la promiscuité dans les arrières boutiques, les tensions avec clients ou collègues sur le port du masque.
- Même productivité malgré l'anxiété de retour imposé sur les sites, majorée pour les personnes vulnérables ou celles dont l'entourage est vulnérable.

À cela, Orange répond : rien à faire ! On applique les directives gouvernementales. Point. Le même aveuglement chez nos gouvernants et nos dirigeants ! Leur seule boussole : relancer l'économie « quoi qu'il en coûte », et, chez Orange : les dividendes à au moins 70 centimes.

Pour y arriver, la nouvelle arme d'Orange testée pendant le confinement : les décisions unilatérales, pour ne pas perdre de temps avec les IRP et les syndicats : Ponction des JTL, prime COVID, retour sur site 3 jours/semaine minimums, mesures salariales (NAO) dérisoires au vu des résultats...et « télétravail occasionnel élargi » dans des conditions au rabais (pas de tickets restau, pas de compensations prévues, etc.).

Orange n'est plus à l'heure de la négociation, pas plus sur le télétravail, semble-t-il, que sur le reste. Et pour l'avenir, le PDG Stéphane Richard affiche sa volonté de continuer la baisse des effectifs, alors que les activités sont déjà sous traitées à 30%, au premier niveau (c'est-à-dire sans compter les emplois des sous-traitants en cascade).

Alors, partout, le mécontentement monte, et l'envie d'autre chose :

- Des salaires revalorisés et des conditions de travail dignes, et non plus rognés par les appétits des actionnaires.
- Une redéfinition des activités essentielles, qui relèvent, pour la plupart, des services publics, et une priorisation dans les choix budgétaires de l'État.
- Une redistribution des richesses par une fiscalité plus progressive et la taxation des dividendes et du patrimoine des plus fortunés.
- L'interdiction des licenciements dans les entreprises du CAC40 et leurs sous-traitants.
- Une réorientation de la production et de la consommation sur les besoins de la population, tenant compte de l'urgence climatique.

**En grève le 17 septembre, acte 1 de la relance des mobilisations du monde du travail**

Nous avons à nous préparer au défi que nous lancent les jeunes, qui nous donnent rendez-vous les 24 et 25 septembre, pour la marche Climat.

